

Communiqué de presse Le 26 juin 2020

La Piscine des Weppes rouvre ses portes au public à compter du 1^{er} juillet

Fermée depuis le 15 mars 2020, dans le cadre des mesures prises par la Métropole Européenne de Lille (MEL) pour lutter contre la crise du COVID-19, la Piscine des Weppes rouvre ses portes au public à compter du mercredi 1^{er} juillet. Dans ce contexte, les jours et horaires d'ouverture sont aménagés pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions, avec la mise en place d'un protocole d'accueil sanitaire strict.

À compter du 1^{er} juillet, la Piscine des Weppes est de nouveau accessible au public, à l'initiative de l'UPCA, en charge de sa gestion et de son animation pour le compte de la MEL. Provisoirement, les jours et horaires d'ouverture sont adaptés :

- Du lundi au vendredi : de 10h à 13h, de 14h à 16h30 et de 17h30 à 20h.
- Les week-ends et jours fériés : de 9h à 13h et de 14h à 18h.

La réservation d'un créneau horaire est obligatoire pour accéder à la piscine. Les tickets d'entrée sont uniquement en vente en ligne sur : http://www.piscinedesweppes.fr/sport/weppes-acces-piscine-reservation-en-ligne/. Les abonnés disposant d'une carte devront également réserver en ligne. En cas de règlement sur place (prises d'abonnement...) il est demandé de privilégier les paiements sans contact.

Durant cette période, la Piscine des Weppes met en place des mesures sanitaires strictes pour garantir la sécurité de ses publics et de son personnel. Un marquage au sol et des affichages indiquent le sens de circulation, les distances de sécurité et les consignes à respecter pour la sécurité de tous.

L'utilisation de gel hydroalcoolique est obligatoire à l'entrée et en sortie de la piscine, le port du masque est fortement recommandé de l'entrée jusqu'aux vestiaires. L'accès aux vestiaires et aux casiers est possible durant un temps limité afin d'éviter les regroupements. L'accès aux sèche-cheveux n'est momentanément plus autorisé, n'y l'utilisation d'un sèche-cheveux personnel. Devant les cabines sont mis à disposition du public un distributeur mural de gel hydroalcoolique, un distributeur de papier et une poubelle à pédale. L'usager pourra utiliser ce dispositif pour désinfecter, s'il le désire, la surface de sa cabine avant utilisation.

Les prêts de bouées et de jouets sont suspendus, il est recommandé aux usagers d'amener leur propre matériel. La piscine met toujours à disposition des enfants non nageurs des brassards, régulièrement désinfectés.

Pour la sécurité de tous, suivant les recommandations du Ministère des Sports, le nombre de visiteurs est limité à 250 personnes par créneau d'ouverture. En cas d'ouverture du Solarium, si les conditions météorologiques le permettent, ce seuil pourra monter jusqu'à 365 personnes, à la discrétion de l'exploitant de la piscine.

Pour permettre au plus grand nombre de pouvoir accéder à la piscine, les usagers sont invités à limiter leur pratique au créneau réservé. Pour la sécurité de tous, il est recommandé de ne pas prendre de temps de pause en bout de ligne et de sortir du bassin pour les récupérations.

Les protocoles de nettoyage sont renforcés et les points de contacts, tels que les poignées de porte, ou les interrupteurs, sont régulièrement désinfectés. Entre chaque plage d'ouverture, la piscine est entièrement nettoyée selon le protocole sanitaire mis en place.

Pour toute question ou renseignements: 03 28 55 24 50.

À propos de la MEL

Au service des 95 communes qui la composent, la Métropole Européenne de Lille agit au quotidien pour 1,2 million d'habitants. Elle est compétente dans les domaines essentiels suivants : transports, logement, économie, espace public et voirie, aménagement et urbanisme, politique de la ville, eau, assainissement, déchets ménagers, accessibilité handicap, nature et cadre de vie, culture, sport, tourisme, crématoriums.

Contact presse

Charlotte Roussel <u>croussel@lillemetropole.fr</u> 03 20 21 67 82